CONCOURS INTERNE COMMUN DE RECRUTEMENT DANS LE

DEUXIEME GRADE DE DIVERS CORPS DE FONCTIONNAIRES DE CATEGORIE C :

Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe

Session 2026

Épreuve écrite d'admissibilité

Durée : 1 heure 30 – Coefficient : 3

Épreuve écrite consistant en la rédaction d'une lettre administrative courante ou en l'élaboration d'un tableau. Un dossier de documents de cinq pages au maximum comportant notamment les indications nécessaires à la rédaction de la lettre ou à la confection du tableau est fourni aux candidats.

Attention

Il est vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie (ou des copies) modèle EN mise(s) à votre disposition. Toute mention d'identité portée sur toute autre partie de la copie (2ème partie de la bande en-tête, dans le texte du devoir, en fin de copie…) ou des copies que vous remettez en fin d'épreuve entraînera l'annulation de votre épreuve.

Ne pas écrire au crayon à papier.

L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.

L'utilisation d'ouvrage de référence, de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdite.

Vous devez impérativement **vous abstenir de signer ou d'identifier votre copie**.

Ce document contient le sujet et comporte 5 pages, numérotées de 1 à 5.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet. Dans le cas contraire, demandez-en un autre au responsable de la salle.

MERCI DE NE TOURNER LA PAGE QU'AU SIGNAL DONNE PAR L'ADMINISTRATION.

SUJET

Adjoint(e) administratif(ve) principal(e) de deuxième classe, vous êtes affecté(e) à la direction des personnels de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Rhône. Vous recevez la demande de Lucas MARTIN qui vous adresse un courriel.

Votre chef de bureau vous demande de préparer un courrier de réponse à sa signature.

Monsieur Lucas MARTIN Né le 3 avril 2003 à Lyon ; boursier échelon 6 université Lyon 1.

Adresse : L'ARBRESLE

A Monsieur le directeur académique

Le 29 août 2025

Monsieur le directeur,

J'ai validé une année de licence en « biologie-écologie-protection des populations » et je voudrais effectuer l'an prochain une mission de service civique à l'école « la souris verte » à Brullioles.

Je souhaiterais avoir des informations sur les missions d'un service civique et sur les conditions de rémunération.

Pourriez-vous m'indiquer également les conditions de recrutement afin de savoir si je peux postuler dans cette école ?

Je vous adresse, Monsieur le directeur, mes respectueuses salutations.

Lucas MARTIN

<u>Liste des documents fournis</u> :

Document 1 : Extrait n°1 d'une note DGESCO du 17 juillet 2025.

Document 2 : Extrait n°2 d'une note DGESCO du 17 juillet 2025.

Document 3 : Fiche de poste 1er Degré.

Document 4 : Liste des écoles du Rhône.

Document 5 : Offre de service civique Circonscription de l'Arbresle. Commune : Brullioles.

Document 1 : Extrait n°1 d'une note DGESCO du 17 juillet 2025

Objet : service civique – année scolaire 2025-2026

Le service civique est un engagement volontaire de jeunes de 18 à 30 ans sur une mission d'intérêt général. Cette politique publique à destination de la jeunesse est fortement accompagnée par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR).

Au titre de l'année scolaire 2025-2026, le contingent alloué au MENESR s'élève à **5 400 jeunes volontaires** à répartir sur les mois de septembre, octobre et novembre 2025.

Compte-tenu de la diminution de cette dotation, les volontaires en service civique (VSC) du ministère du MENESR devront être prioritairement mobilisés sur des missions au sein des écoles primaires, notamment en zone rurale, relatives à l'éducation aux enjeux environnementaux et de la transition écologique ou à l'éducation à la citoyenneté.

Document 2 : Extrait n°2 d'une note DGESCO du 17 juillet 2025

Le recrutement du volontaire : Il s'agit d'offrir des opportunités de missions intéressantes à des jeunes qui ont la volonté de s'engager. Toutefois, en aucun cas, le volontaire ne peut remplacer un agent public, un salarié, y compris en contrat aidé, ou un bénévole, et sa mission ne doit pas se substituer à un emploi (secrétariat, standard, gestion de l'informatique ou des ressources humaines etc…)
Il est recommandé de recruter des volontaires au plus près de leur domicile. En effet, l'indemnité du volontaire ne peut suffire à elle seule à financer notamment des frais de transport importants, un logement, etc…

Le montant de l'indemnité allouée aux volontaires : Chaque volontaire perçoit une indemnité mensuelle de 504,98€, à laquelle s'ajoute une prestation de subsistance de 114,58€. En fonction de sa situation sociale, (bénéficiaire du RSA, jeune actif ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur de niveau 5 à 7), le volontaire pourra bénéficier en sus d'une indemnité supplémentaire de 114,95€.

Le rôle clé du tuteur : le tuteur est le premier contact du volontaire. Il établit un contact régulier voire quotidien pour favoriser le déroulement de sa mission et la construction de son projet. Il veille tout particulièrement à sensibiliser le volontaire au comportement qu'il doit adopter vis-à-vis des élèves, pour l'essentiel mineurs.

Document 3 : **Fiche de poste 1er Degré**

Participation aux activités éducatives et pédagogiques, ainsi qu'au bon fonctionnement de l'école en collaboration avec le directeur, par exemple :

- Participer à l'accueil du matin, faciliter la transition entre le temps scolaire et les activités périscolaires, contribuer à l'organisation de l'espace de la classe.

- Contribuer à l'organisation et à l'animation des fêtes d'école, participer à l'accompagnement d'une sortie scolaire, aider à l'animation des temps d'activités de cour de récréation en proposant des activités nouvelles et en assurant des actions de médiation.

- Accompagner l'activité d'un petit groupe ou aider un écolier dans une activité, avec un enseignant, sous la responsabilité d'un professionnel.

- Participer à la gestion des bibliothèques, centres de documentation (BCD) : assister les enseignants, notamment pour accueillir les élèves pour la gestion du prêt.

Participation à des actions ou activités citoyennes : élaborer et co-animer des activités originales pour favoriser la participation active des élèves aux journées ou semaines d'engagement citoyen, contribuer à l'émergence d'actions citoyennes dans le projet d'école…

Accompagnement de l'éducation aux enjeux environnementaux et de la transition écologique.

Conditions :

- Avoir entre 18 et 25 ans.
- Etre en situation régulière au regard du droit de séjour pour les personnes de nationalité étrangère (titre de séjour et permis de travail valides jusqu'à la fin de l'année scolaire).
- Ne pas avoir déjà effectué un service civique.

L'action du volontaire en service civique s'inscrit toujours en complémentarité et non en substitution à un emploi.

Document 4 : Extrait de la liste des écoles du Rhône

A	B	C	D
	zone rurale	zone urbaine	
la souris verte	brullioles		
le chat perché	saint laurent de chamousset		
le lac des cygnes		caluire et cuire	
la lionne blanche	lamure sur azergues		
la petite poule rousse		tassin-la-demi-lune	

Document 5 : Offre de service civique Circonscription de l'Arbresle. Commune : Brullioles

Ecole primaire : La souris verte

Date : du 3 novembre 2025 au 2 juillet 2026

Missions :

Thème de la mission	Numéro	Sous-numéro	Intitulé de la mission
Education pour tous	3	A	Contribuer aux activités éducatives et pédagogiques de l'école primaire et accompagner des actions ou projets d'éducation à la **citoyenneté.**
Education pour tous	3	B	Contribuer aux activités éducatives et pédagogiques de l'école primaire et accompagner des actions ou projets **artistiques, culturels et sportifs**